



Cycle de formation de médecins de soins à la prise en charge médico-sociale des cancers professionnels 2012-2013

Programme des deux séances coorganisées à
Marseille par l'ORSPACA et l'URPS-ML les 15
novembre 2012 et 14 mars 2013



Première séance le 15 novembre 2012

Lieu : URPS-ML 37 39 bd Vincent Delpuech Marseille

Horaires : 19h30 – 22h30

Accueil : 19h30 – 20h Buffet

Séance de formation : 20h – 22h30

Intervenants :

Pr Philippe Astoul, pneumologue AP-HM

Dr Danielle Charrier, médecin du travail AISMT13

Dr Evelyne Millela, médecin conseil Echelon régional du service médical,

Dr Cécile Landret, médecin de prévention des risques professionnels de la CARSAT SE,

Dr Alain Viau et Dr Sandrine Arnaud, médecins de santé publique de l'ORS PACA.

Participants : 20 médecins praticiens libéraux ou hospitaliers

Objectifs spécifiques :

Les objectifs sont de trois ordres, améliorer les connaissances (1,2, 5), les pratiques (3,4) et aider à l'orientation des patients (6) :

A. Comment repérer les risques professionnels

- 1 Présenter les principaux cancers professionnels et les principaux risques/ principales expositions à risque cancérogène ;
- 2 Découvrir l'existence de documents décrivant les expositions professionnelles à risque ;
- 3 Réaliser un interrogatoire de débrouillage pour le repérage des expositions professionnelles : informer sur les outils d'aide et les ressources disponibles (liste courte de questions, SISTEPACA, acteurs)

B. L'essentiel à connaître pour les maladies professionnelles

- 4 Déclarer un cancer en maladie professionnelle : qui déclare, pourquoi, comment. Savoir rédiger un certificat médical initial de maladie professionnelle ;
- 5 Connaître les procédures de reconnaissance en maladie professionnelle : système des tableaux, Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles ;

C. Vers qui orienter son patient

- 6 Connaitre le rôle du médecin du travail et celui de la consultation de pathologie professionnelle. Connaître l'utilité de la visite de pré-reprise. Trouver les coordonnées des acteurs ressources.

Déroulement de la soirée :

- Pré-test d'évaluation des connaissances et des attitudes.
- Présentation d'un cas clinique avec des questions.
- Conclusion : résumé des principaux points abordés en présentant le site du Sistepaca www.sistepaca.org , suivi d'un post-test.

Suivi entre les 2 séances

Modalités de contact avec les participants :

Appel téléphonique par les médecins de santé publique de l'ORS PACA, ou un contact par mail.

Fiche de recueil d'information :

Questionnaire-guide court sur les difficultés rencontrées, les besoins émergents :

- pour repérer l'existence d'un facteur de risque professionnel d'un cancer
- pour déclarer le cancer en maladie professionnelle
- pour contacter le médecin du travail, utiliser la visite de pré-reprise.

Format papier ou informatique.

Date limite de récupération des questionnaires-guides 15 jours avant la 2^{ème} réunion.

2^{ème} séance le 14 mars 2013

Lieu : URPS-ML 37 39 bd Vincent Delpuech Marseille

Horaires : 19h30 – 22h30

Accueil : 19h30 – 20h Buffet

Séance de formation : 20h – 22h30

Intervenants :

- ∞ Urologue
- ∞ Dr Danielle Charrier, médecin du travail AISMT13
- ∞ Dr Annick Pialot, médecin conseil Echelon régional du service médical,
- ∞ Dr Cécile Landret, médecin de prévention des risques professionnels de la CARSAT SE,
- ∞ Mme Géraldine François, coordinatrice du Sameth13
- ∞ Dr Alain Viau et Dr Sandrine Arnaud, médecins de santé publique de l'ORS PACA.

Participants : 20 médecins praticiens libéraux ou hospitaliers

Objectifs spécifiques :

- ∞ Point sur les difficultés rencontrées et les solutions à envisager ;
- ∞ Connaître l'existence de recommandations pour le suivi post-professionnel ;
- ∞ Savoir orienter le patient vers le médecin du travail - Utilité de la visite de pré-reprise, approfondir le rôle du médecin du travail évoqué en 1^{ère} séance ;
- ∞ Connaître les rôles des autres acteurs du réseau de maintien dans l'emploi : médecin conseil, assistantes sociales, service d'appui au maintien dans l'emploi ;
- ∞ Utilité du temps partiel thérapeutique, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, certificats médicaux à remplir ;
- ∞ Différence entre inaptitude et invalidité.

Déroulement de la soirée :

- Rappel du cadre et des objectifs de la formation ; présentation des objectifs de la 2^{ème} séance
- Retour d'expérience à partir des questionnaires-guides renvoyés par les médecins
- Questionnaire d'évaluation pré- test
- Présentation d'un cas clinique avec questions – réponses interactives entre participants et intervenants sur le maintien dans l'emploi
- Démonstration concomitante de l'utilisation du site www.sistepaca.org
- Questionnaire post-test + questionnaire d'évaluation du cycle
- Indemnisation des médecins ayant participé à l'ensemble du cycle.